

Fiche de Sécurité

SODIUM BICARBONATE

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006, annexe II, tel que modifié. Conformément au règlement REACH etc. (amendement, etc.) (sortie de l'UE) 2020 n° 1577, tel que modifié. Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Nom du produit	Bicarbonate de sodium
EU REACH registration number	01-2119457606-32-0062
Numero CAS	144-55-8
Numéro CE	205-633-8
Synonymes, noms commerciaux	Hydrogénocarbonate de sodium, levure chimique, bicarbonate de soude

1.1. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées
Matières premières pour aliments des animaux, additifs alimentaires, produits médicaux, dispositifs médicaux, cosmétiques, traitement des gaz de combustion, industrie minière et métallurgique, industrie du papier

Utilisations déconseillées
Aucune utilisation spécifique déconseillée n'est identifiée.

1.2. Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Le fournisseur	SAISA CHEMICALS
Adresse	C. JUAN HURTADO DE MENDOZA 15, 1º POST 28036 MADRID (SPAIN)
Téléphone fixe	+34 91345 94444
Email	saisa@saisa.es
Numéro de téléphone d'urgence	+34 9156 20420

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (SI 2019 N° 720)	
Dangers physiques	Non classés
Dangers pour la santé	Non classés
Dangers environnementaux	Non classés
Information additionnelle	Classification (Règlement (EC) No. 1272/2008)

2.2. Éléments d'étiquetage

Numéro CE	205-633-8
Mention de danger	Non classés

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB

SECTION 3: Composition / Information sur les composants

3.1. Matières

Nom du produit	Bicarbonate de sodium
Numero CAS	144-55-8
Numéro CE	205-633-8
Formule chimique	Na ₂ CO ₃
Formule chimique	> 99.5%

3.2. Mélanges

La description	NA
----------------	----

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Informations générales	Obtenez des soins médicaux immédiatement. Montrez cette fiche de données de sécurité au personnel médical.
Inhalation	Éloigner la personne affectée de la source de contamination. Déplacez la personne affectée à l'air frais et gardez-la au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Maintenir une voie aérienne dégagée. Desserrez les vêtements serrés comme le col, la cravate ou la ceinture. Consulter un médecin si les troubles persistent.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Arrêtez si la personne affectée se sent malade car les vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf sous la direction du personnel médical. En cas de vomissements, la tête doit être maintenue basse pour que les vomissements n'entrent pas dans les poumons.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement à grande eau.
Lentilles de contact	Rincer immédiatement à grande eau. Retirez toutes les lentilles de contact et ouvrez les paupières largement écartées. Continuez à rincer pendant au moins 10 minutes.
Protection des secouristes	Le personnel de premiers secours doit porter un équipement de protection approprié lors de tout sauvetage.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Informations générales	Voir la section 11 pour des informations supplémentaires sur les risques pour la santé. La sévérité des symptômes décrits dépendra beaucoup de la concentration et de la durée d'exposition.
Inhalation	La poussière peut irriter le système respiratoire.
Ingestion	En cas d'exposition à de fortes concentrations : peut provoquer des douleurs à l'estomac ou des vomissements.
Contact avec la peau	Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau.
Lentilles de contact	La poussière peut causer une légère irritation

4.3. Indication de toute attention immédiate et besoin de traitement spécial

Remarques pour le médecin	Traiter de façon symptomatique
Traitements spécifiques	Aucun traitement spécial requis.

SECTION 5: Lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Le produit n'est pas inflammable. Éteindre avec les médias suivants. Eau pulvérisée, mousse, poudre sèche de dioxyde de carbone
Moyens d'extinction inappropriés	N'utilisez pas de jet d'eau comme extincteur, car cela propagerait le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques Produits de combustion dangereux	NC Décomposition thermique de la combustion, les produits peuvent inclure les substances suivantes : gaz ou vapeurs nocifs.
---	--

5.3. Conseils aux pompiers

Actions de protection pendant la lutte contre l'incendie

Éviter de respirer les gaz ou les vapeurs d'incendie. Evacuer la zone. Refroidir les récipients exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et les éloigner de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction du feu. Contrôlez les eaux de ruissellement en les contenant et en les gardant hors des égouts et des cours d'eau. En cas de risque de pollution de l'eau, avertir les autorités compétentes.

Équipement de protection spécial pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome (SCBA) à pression positive et des vêtements de protection appropriés. Les vêtements de pompier fourniront un niveau de protection de base contre les incidents chimiques.

SECTION 6: Mesures de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles

Aucune action ne doit être entreprise sans formation appropriée ou impliquant un risque personnel. Tenir le personnel inutile et non protégé à l'écart du déversement. Porter des vêtements de protection comme décrit dans la section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivez les précautions pour une manipulation sans danger décrites dans cette fiche de données de sécurité. Lavez soigneusement après avoir traité un déversement. Assurez-vous que les procédures et la formation pour la décontamination et l'élimination d'urgence sont en place. Ne touchez pas ou ne marchez pas dans le produit renversé.

6.2. Précautions environnementales

Précautions environnementales

Éviter le rejet dans le milieu aquatique. Déversements importants : informer les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, cours d'eau, sol ou air).

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Portez des vêtements de protection comme décrit dans la section 8 de cette fiche de données de sécurité. Nettoyez immédiatement les déversements et éliminez les déchets en toute sécurité. Réutiliser ou recycler les produits dans la mesure du possible. Approchez-vous du déversement par le vent. Éviter la génération et la propagation de poussière.

Petits déversements : éliminer les déversements avec un aspirateur ou recueillir avec une pelle et un balai ou similaire.

Gros déversement : déversement de collet avec une pelle et un balai, ou similaire et réutilisation, si possible. Recueillir et placer dans des conteneurs d'élimination des déchets appropriés et bien sceller. Les conteneurs contenant des déversements collectés doivent être correctement étiquetés avec le contenu correct et le symbole de danger. Rincer la zone contaminée à grande eau. Lavez soigneusement après avoir traité un déversement. Après dilution et neutralisation, le rejet à l'égout avec beaucoup d'eau peut être autorisé. Les exigences de l'autorité locale de l'eau doivent être respectées si l'eau contaminée est rejetée directement dans les égouts. Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé conformément aux exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

Référence à d'autres sections

For personal protection, see section 8. For waste disposal, see section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisation

Lisez et suivez les recommandations du fabricant. Porter des vêtements de protection comme décrit dans la section 8 de cette fiche de données de sécurité. Conserver à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux. Gardez le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Éviter les manipulations qui conduisent à la formation de poussière. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas manipuler les colis cassés sans équipement de protection.

Conseils sur l'hygiène générale du travail

Laver rapidement si la peau est contaminée. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Ne pas têter, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit. Se laver à la fin de chaque quart de travail et avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes. Changer de vêtements de travail tous les jours avant de quitter le lieu de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage

Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker à l'écart des matières suivantes : acides. conserver uniquement dans son emballage d'origine. Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit frais et bien ventilé. Gardez les contenants debout. Protégez les conteneurs contre les dommages. Regrouper les installations de stockage pour prévenir la pollution du sol et de l'eau en cas de déversement. Le sol de la zone de stockage doit être étanche, sans joints et non absorbant.

7.3. Utilisation finale spécifique (s) Utilisation finale spécifique (s)

Les produits identifiés pour ce produit sont détaillés à la section 1.2.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition / protection individuelle

8.1. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Commentaires sur les ingrédients

Aucune limite d'exposition connue pour les ingrédients

8.2. Contrôle de l'exposition

Équipement protecteur



Contrôles techniques appropriés

Fournir une ventilation adéquate. Une surveillance personnelle, de l'environnement de travail ou biologique peut être nécessaire pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle et/ou la nécessité d'utiliser un équipement de protection respiratoire. Utilisez des enceintes de traitement, une ventilation par aspiration locale ou d'autres contrôles techniques comme principaux moyens de minimiser l'exposition des travailleurs. L'équipement de protection individuelle ne doit être utilisé qu'en cas d'exposition des travailleurs. L'équipement de protection individuelle ne doit être utilisé que si l'exposition du lieu de

travail ne peut pas être contrôlée de manière adéquate par les mesures techniques de contrôle. Veiller à ce que les mesures de contrôle soient régulièrement inspectées et entretenues. Veiller à ce que les opérateurs soient formés pour minimiser l'exposition.

Protection des yeux/de la phase

Des lunettes conformes à la norme approuvée doivent être portées si une évaluation des risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Un équipement de protection individuelle qui fournit une protection appropriée des yeux et de la phase doit être porté. Portez des lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques bien ajustées. S'il existe des risques d'inhalation, un masque respiratoire intégral peut être requis à la place.

Protection des mains

Des gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée doivent être portés si une évaluation des risques indique qu'un contact avec la peau est possible. Le gant le plus approprié doit être choisi en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir des informations sur le temps de passage sur le produit chimique et la dégradation de la résistance. En tenant compte des données spécifiées par le fabricant de gants, vérifier lors de l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices et les changer dès qu'une détérioration est détectée. Des changements fréquents sont recommandés. Porter des gants de protection fabriqués dans le matériau suivant : caoutchouc butyle. Caoutchouc nitrile.

Autre protection de la peau et du corps

Des chaussures appropriées et des vêtements de protection supplémentaires conformes à une norme approuvée doivent être portés si une évaluation des risques indique qu'une contamination cutanée est possible.

Mesures d'hygiène

Prouvez la station de lavage des yeux et la douche de sécurité. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Nettoyer le matériel et la zone de travail tous les jours. De bonnes procédures d'hygiène personnelle doivent être mises en œuvre. Se laver à la fin de chaque quart de travail et avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation. Des examens médicaux industriels préventifs doivent être effectués. Avertir le personnel de nettoyage de toute propriété dangereuse du produit.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire conforme à une norme approuvée doit être portée si une évaluation des risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Une protection contre les poussières nuisibles doit être utilisée lorsque la concentration dans l'air dépasse 10 mg/m³. Portez un masque anti-poussière adapté. Assurez-vous que tout l'équipement de protection respiratoire est adapté à l'usage auquel il est destiné et porte la marque « UKCA ». Vérifiez que le respirateur est bien ajusté et que le filtre est changé régulièrement. Des cartouches filtrantes à gaz et combinées adaptées à l'usage prévu doivent être utilisées. Des masques respiratoires à pleine phase avec des cartouches de filtre remplaçables adaptées à l'utilisation prévue doivent être utilisés.

Contrôles de l'exposition environnementale

Gardez le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Apparence
Couleur
Odeur
pH
Point de fusion

Solide. Granulés
Blanc
Inodore
pH (solution diluée): 8.4 (1%)
> 500°C

Point d'ébullition initial et plage	NA
Point de rupture	NA
Taux d'évaporation	NA
Inflammabilité (solide, gaz)	NA
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Pas d'information disponible
Pression de vapeur	66,9 Pa @ 20°C
Densité de vapeur	Pas d'information disponible
Densité relative	2.21-2.23@ 20°C

Solubilité(s)	93,4 g/l water @ 20°C
Coefficient de partage	NA
La température d'auto-inflammation	NA
Température de décomposition	> 60°C
Viscosité	NA
Propriétés explosives	NA
Propriétés oxydantes	NA

9.2. Les autres informations

Les autres informations

No information available

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité

Il n'y a aucun risque de réactivité connu associé à ce produit

10.2. Stabilité chimique

Stabilité

Stable à des températures ambiantes normales et lorsqu'il est utilisé selon les recommandations. Stable dans les conditions de stockage prescrites.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction potentiellement dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter

Il n'existe aucune condition connue susceptible d'entraîner une situation dangereuse.

10.5. Matériaux incompatibles

Matériel à éviter

Acides forts. Agents oxydants forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas lorsqu'il est utilisé et stocké comme recommandé. Les produits de décomposition thermique ou de combustion peuvent inclure les substances suivantes : Gaz ou vapeurs nocifs

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë-orale (LD ₅₀ mg/kg)	4.000.0
Espèces	Rate
Remarques (DL ₅₀ orale)	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
ETA orale (mg/kg)	4.000.0
Toxicité aiguë-cutanée	

Remarques (DL50 cutanée)	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité aiguë-inhalation Remarques (inhalation CL50)	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Skin corrosión/irritation	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Serious eye damage/irritation	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Respiratory sensitisation	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Sensibilisation cutanée	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Mutagenicité des cellules germinales	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Cancérogénicité	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité pour la reproduction (fertilité)	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité reproductive (développement)	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Non classé comme toxique spécifique pour un organe cible après une seule exposition
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	No
Danger d'aspiration	Danger d'aspiration
Informations générales	Aucun danger spécifique pour la santé connu. La poussière peut irriter les yeux et le système respiratoire. La sévérité des symptômes décrits dépendra beaucoup de la concentration et de la durée d'exposition. Inhalation Dust may irritate the respiratory system
Ingestion	En cas d'exposition à de fortes concentrations : peut provoquer des douleurs à l'estomac ou des vomissements.
Contact avec la peau	Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau.
Lentilles de contact	Lentilles de contact
Route de l'exposition des bœufs	Ingestion, inhalation, contact avec la peau et/ou les yeux
11.2. <u>Information on other hazards</u>	Pas d'information disponible

SECTION 12: Information écologique

Écotoxicité	Non considéré comme dangereux pour l'environnement. Cependant, grande ou fréquente
12.1. <u>Toxicité</u>	
Toxicité Toxicité aquatique aiguë	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité aiguë-poisson	CL50, 96 heures : 5200 mg/l, lepomos macrochirus (crapet arlequin)

LC₅₀, 96 heures: 7100 mg/l, lepmos macrochirus (bluegill)

Toxicité aiguë-aquatique

EC₅₀, 48 heures, 3100 mg/daphnia magna
EC₅₀, 48 heures, 4100 mg/daphnia magna

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité

La dégradabilité du produit n'est pas connue.

12.3. Potentiel bioaccumulatif

Potentiel bioaccumulatif

Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation

Coefficient de partage

NA

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité

Pas d'information disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés perturbatrices endocrinien

Pas d'information disponible

12.7. Autres effets indésirables

Pas d'information disponible

SECTION 13: Considération d'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Informations générales

La production de déchets doit être minimisée ou évitée dans la mesure du possible. Réutiliser ou recycler les produits dans la mesure du possible. Ce matériau et son contenant doivent être éliminés de manière sûre. L'élimination de ce produit, des solutions de traitement, des résidus et des sous-produits doit à tout moment être conforme aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et à toute exigence des autorités locales. Lors de la manipulation des déchets, les précautions de sécurité applicables à la manipulation du produit doivent être prises en compte. Des précautions doivent être prises lors de la manipulation de récipients vides qui n'ont pas été soigneusement nettoyés ou rincés. Les conteneurs vides ou les conduites peuvent retenir certains résidus de produit et donc être potentiellement dangereux.

Méthodes d'élimination

Éliminez les produits excédentaires et ceux qui ne peuvent pas être recyclés via une entreprise agréée d'élimination des déchets. Les déchets, les résidus, les contenants vides, les vêtements de travail jetés et les produits de nettoyage contaminés doivent être collectés dans des contenants conçus à cet effet, étiquetés avec leur contenu. Les déchets d'emballage doivent être collectés pour être réutilisés ou recyclés. L'incinération ou la mise en décharge ne doit être envisagée que lorsque le recyclage n'est pas possible.

SECTION 14: Informations de transport

General

Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

NA

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

NA

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe(s) de danger pour le transport

14.4. Groupe d'emballage

NA

- 14.5. Dangers environnementaux Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
- 14.6. Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin NA
- 14.7. Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI NA

SECTION 15: Informations réglementaires

- 15.1. Réglementations/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange.
- Réglementations nationales Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020
Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques (REACH)
- Restrictions (SI2020 N° 1577 Annexe XVII) Restrictions (SI2020 N° 1577 Annexe XVII)
- Restrictions (Annexe XVII Règlement 1907/2006) Aucune restriction spécifique d'utilisation n'est connue pour ce produit
- Directive Seveso - Maîtrise des accidents majeurs Hazard Not relevant
- 15.2. Not relevant Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: Les autres informations

Abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

STEL: Limites d'exposition à court terme
TWA: Limites d'exposition à court terme
OSHA: Administration de la sécurité et de la santé au travail
OEL: Limite d'exposition professionnelle
EC N°: Le numéro de la Communauté européenne
CAS: Service des résumés chimiques
ATE: Estimation de la toxicité aiguë
LC50: Concentration létale à 50 % d'une population de test
LD50: Dose létale à 50 % d'une population de test
PBT: Dose létale à 50 % d'une population de test
vPvB: Dose létale à 50 % d'une population de test
ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
IATA: Association internationale du transport aérien
ICAO: Instructions techniques pour le transport en toute sécurité des marchandises dangereuses par voie aérienne
IMDG: Marchandises dangereuses maritimes internationales